

# DECLARATION DU CONGRES DE LA CGT ET DE L'UFICT-CGT DU GRAND REIMS

Aux agents et cadres du Grand Reims,

Ce 24 janvier 2023, les membres de la CGT et de l'UFICT-CGT du Grand Reims se sont réunis en congrès syndical, afin de déterminer lors de ce moment de démocratie sociale, leurs orientations et l'équipe humaine chargée de les mettre en œuvre.

Nous, membres de la CGT et de l'UFICT-CGT du Grand Reims avons observé que ce congrès se tenait alors qu'**un formidable mouvement social rassemble 2 millions de salariés, de fonctionnaires et de retraités pour contre-carrer la contre-réforme des retraites et le recul social qu'elle porte.**



**NON À L'ATTAQUE DE MACRON  
CONTRE LES RETRAITES  
OUI, LA RETRAITE À 60 ANS MAXIMUM,  
C'EST POSSIBLE!**

Si, nous membres de la CGT et de l'UFICT-CGT du Grand Reims soutenons et participons à ce mouvement qui n'est pas sans rappeler celui victorieux de 1995, nous notons que la Présidente du Grand Reims fait un choix contraire. En effet, elle soutient le Gouvernement Macron - Borne. – Dussopt (Ministre du travail porteur de la contre-réforme).

Comme Macron, la Présidente du Grand Reims (Sans oublier le Maire de Reims) s'en prend aux droits de agents et à leur pouvoir d'achat.

En témoignent :

- **L'augmentation des tarifs du contrat de groupe Grand Reims / MNT de 15 à 20%** qu'ont découvert les agents et cadres par un courrier de la mutuelle.
- **La dégradation du traitement des demandes des agents et cadres annoncée par le CNAS**, avec désormais un délai d'un mois a minima et l'interdiction de toute sollicitation par mail ou par téléphone pour le suivi des demandes.

- **La dégradation des délais de versement des prestations versées par Collecteam** avec des agents qui attendent parfois plus de 3 mois pour obtenir le versement auquel ils ont droits.
- **La poursuite de la mise en œuvre de la loi Dussopt** avec le recours aux contrats de projets (la plus précaire de tous les outils précarisants), la remise en cause du droit de grève dans certains secteurs de notre administration (note de service SG NS2022 4 0 – instaurant un délai de prévenance), la limitation des évolutions de carrière comme les promotions et les avancements de grade (en raison des lignes directrices de gestion et des Grades dits à Accès Fonctionnels ou GRAF).

En 2023, la masse salariale des agents et cadres communautaires atteindra 57,5 M€, en augmentation de + 5,46 % (soit + 3,1 M€). Cette évolution est inférieure aux prévisions de l'INSEE en matière d'inflation.

Pour contenir cette évolution de la masse salariale, l'employeur poursuivra la mise en œuvre de la loi Dussopt mais **surtout annonce dans le projet de Budget 2023 du Grand Reims la refonte du système de rémunération à venir en 2023.**

Source : [https://www.grandreims.fr/fileadmin/grandreims/MEDIA/Le\\_Grand\\_Reims/Budget/Budget\\_2023/BudgetPrimitif-Complet-2023.pdf](https://www.grandreims.fr/fileadmin/grandreims/MEDIA/Le_Grand_Reims/Budget/Budget_2023/BudgetPrimitif-Complet-2023.pdf) page 9.

**C'est le RIFSEEP qui est visé et les neutralisations de ses effets pervers obtenus en 2017 par la mobilisation des personnels.**

Cette refonte pourrait signifier la fin de l'octroi à toutes et tous du Complément Individuel Annualisé (CIA) avec le même montant pour tous (ou quasi pour tous). Le CIA serait modulé lors de l'entretien annuel d'évaluation. Avec l'introduction de clauses de présentisme, les agents et cadres malades même sur une courte période verraient leur Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Exécution amputée d'autant. Pour des grades et des fonctions identiques, cette IFSE pourrait même être fonction du relationnel n+1.

**D'une année à l'autre, la rémunération pourrait donc baisser !**

Comme pour la contre-réforme des retraites, rien n'est inéluctable.

En vous mobilisant, notamment le 31 janvier 2023 vous pouvez dire non à la contre-réforme des retraites Macron – Borne – Dussopt et l'enterrer comme celle de Jupé en 1995.

Vous pouvez également dire à Vautrin – Robinet votre refus de remise en cause des acquis des agents et cadres des administrations territoriales rémoises (CCAS, Caisse des Ecole, Grand Reims et Ville de Reims).

**Et pourquoi pas rejoindre une organisation démocratique la CGT du Grand Reims ou l'UFICT-CGT du Grand Reims (Pour cette dernière si vous êtes cadre**

A, B ou agent de maîtrise) pour revendiquer et obtenir de nouvelles avancées sociales.

# TOUS EN GRÈVE DÈS LE 31 JANVIER



EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, EN HEURES D'INFOS SYNDICALES,  
RÉUNISSONS-NOUS POUR PRÉPARER LE 31  
ET DISCUTER DES SUITES IMMÉDIATES :

**OUI, ON PEUT FAIRE RECULER MACRON !**

**60 ANS  
C'EST POSSIBLE !**

**NON  
à la retraite  
à 64 ans**

JANVIER 2023 | NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

**JE LUTTE, JE ME SYNDIQUE, JE GAGNE AVEC LA CGT !**

Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
Entreprise / Collectivité : .....  
Code postal..... Ville.....  
Tél. .... Courriel : .....



Je flashe  
et je me syndique en ligne

[ufict.cgt@grandreims.fr](mailto:ufict.cgt@grandreims.fr)

**RASSEMBLEMENT LE 31 JANVIER 2023**

**A 9h30 – Parvis de la Mairie.**

**Puis manifestation au départ de la maison des  
syndicat – Bd de la Paix – 10h.**